

Stoumont - Déclaration de Politique Communale 2024–2030

Le 13 octobre dernier, les citoyennes et les citoyens ont été appelés à désigner leurs représentants à l'Assemblée du Conseil communal de Stoumont pour les années 2024 à 2030.

Les Stoumontois et les Stoumontoises ont majoritairement accordé leur confiance à la liste VivrEnsemble (avec près de 54 % des suffrages).

Le mandat, confié à notre groupe, est clair et il nous revient de mettre en œuvre le projet qui a été plébiscité par nos concitoyens, sachant que des points de convergence existent également entre les programmes des deux groupes politiques représentés au sein de l'Assemblée du Conseil Communal.

Le 02 décembre dernier, un nouveau Collège et un nouveau Conseil ont été installés, un nouveau pacte de majorité adopté.

Nous présentons aujourd'hui les grands axes de notre travail pour les 6 années à venir, sous la forme d'une déclaration de politique communale.

Cette déclaration, largement inspirée de notre programme, est un document d'orientation politique rédigé par le Collège Communal en début de législature. Elle porte sur toute la durée de celle-ci et elle dessine la stratégie politique qui sera suivie au cours des six années à venir.

La commune représente l'espace de démocratie, de citoyenneté et de participation le plus proche des citoyens.

Nous poursuivrons donc notre travail dans la voie de la participation, tout en consolidant une administration qui offre des services de qualité, au bénéfice de chacune et chacun.

Cette déclaration de politique communale sera ensuite traduite en objectifs opérationnels, projets et actions au travers du Plan Stratégique Transversal (PST). Ceux-ci seront réalistes, cohérents et devront être alignés aux moyens humains et financiers disponibles.

Le Conseil Communal prendra acte de ce Plan Stratégique Transversal dans les prochains mois. Il fera l'objet d'évaluations et pourra être actualisé en cours de législature.

Si la législature couvre six années, les enjeux du monde actuel nous rappellent sans cesse qu'il importe de construire à plus long terme, afin de sauvegarder notre avenir commun.

Bien des mesures incarnent déjà cette vision de société (et bien d'autres qui seront amenées à se concrétiser durant les six années à venir), transformeront ces ambitions en actes concrets :

Mesures agro-environnementales additionnelles, fauchage tardif, partenaire fondateur du Parc naturel des Sources, commune pédestre, commune propre, commune sans

pesticides, commune maya, Plan communal de Développement de la Nature-BiodiverCité, réserves naturelles, transformation de prairies en vergers conservatoires, gestion durable de la forêt, charte de Milan, convention des Maires, conventions Life « Ardennes liégeoises » et « Vallées Ardennaises », parcours de promenades, parcours de trail, extinction de l'éclairage public...

Cette vision n'est pas que technique, elle s'accompagne de modalités du « construire ensemble » parmi lesquels sont indispensables :

- une gestion durable
- une gestion transparente, participative et orientée « citoyens »
- l'écoute, le respect, la disponibilité et la proximité
- la communication et l'information
- l'éthique et l'équité

Conformément à nos engagements préélectoraux, notre déclaration se décline en 14 thématiques de travail et s'articule autour des 3 axes principaux :

- Investir le territoire
- Nouer des liens sociaux
- S'intégrer à l'environnement

Investir le territoire

1. Voiries, chemins, sécurité et mobilité

- Réhabiliter nos voiries, notamment dans le cadre des plans d'investissements communaux, partiellement subventionnés
- Profiter de l'expertise du territoire du Parc naturel des Sources, lors de l'élaboration de plans de gestion des voiries, espaces verts et espaces naturels pour intégrer des mesures de préservation et d'amélioration de la biodiversité dans la gestion des espaces publics
- Poursuivre les aménagements de sécurité routière et mobilité, avec la collaboration étroite de notre conseillère en sécurité des aménagements de voiries du SPW, des représentants de notre maison de police et des services communaux concernés
- Stimuler la collaboration initiée avec le Parc naturel des Sources, l'Asbl « Tous à pied » et les citoyens, dans le cadre de la préservation et de la valorisation des chemins et sentiers publics, essentielles pour notre patrimoine collectif
- Aménager la liaison La Gleize-Centre/Vallée du Roannay (chemin des Renontiges-Les Minières) et faciliter ainsi la mobilité douce

2. Habitat, aménagement du territoire & logement

- Préserver le bâti existant en veillant à la cohérence et à l'intégration des nouveaux projets d'habitation et/ou de transformation, dans une vision d'harmonie axée sur le long terme
- Réaliser un Schéma de Développement Communal, tel que prévu par le Schéma de Développement Territorial Wallon (et se doter ainsi d'une vision globale utile et fixer des balises pour encadrer le développement du territoire)
- Renouveler la Commission Communale d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM)
- Finaliser la charte d'urbanisme (reprenant les principales orientations urbanistiques) telle qu'initiiée en collaboration avec la CCATM
- Mettre en place un accompagnement des citoyens dans leurs démarches administratives dans le cadre de projets urbanistiques
- Soutenir activement la finalisation et l'adhésion à la charte paysagère élaborée par le Parc naturel des Sources. Encourager les services communaux (dont le service urbanisme) et la CCATM à s'appuyer sur la charte en tant qu'outil de connaissance du territoire offrant une vision globale et ciblant les enjeux et recommandations en lien avec le développement durable du territoire (notamment dans le cadre du futur schéma de Développement Communal
- Renforcer la coopération avec le Parc naturel des Sources dans l'élaboration de documents, guides, schémas, règlements ou autres outils d'aménagement durable du territoire communal
- Accompagner et soutenir le Parc naturel des Sources dans ses projets de valorisation des paysages tels que le développement du maillage écologique dans les espaces bâti et non bâti, la gestion des arbres et haies remarquables, la (re)valorisation des points de vue
- Poursuivre l'entretien et l'aménagement de lieux de vie et de convivialité ainsi que l'aménagement de places dans nos villages
- Veiller à faciliter l'accès au logement pour tous, notamment en partenariat avec l'Agence immobilière sociale Ourthe-Amblève et la société de logement de service public Fagnes & Plateau
- Actualiser les primes communales en matière construction et rénovation
- Poursuivre la lutte contre les logements inoccupés afin de les réinsérer dans le circuit locatif ou acquisitif

3. *Entreprise et économie locale*

- Poursuivre l'accompagnement des promoteurs privés, dans le cadre du projet de réhabilitation du site de l'ancien sanatorium à Borgoumont
- Poursuivre notre implication dans le tout nouveau Groupement d'Actions Locales Fagnes Haute-Amblève (GALFHA), dont notre commune est partie prenante. Assurer le suivi des enjeux et objectifs fixés autour de quatre axes prioritaires (Gouvernance, Vie citoyenne, culturelle et sociale, Biosphère et Vie économique)
- Favoriser, dans le respect des dispositions relatives aux marchés publics, l'appel aux entreprises locales et le respect de clauses sociales et environnementales
- Promouvoir les circuits courts de production et de consommation locales dans les écoles, les crèches, le service de repas à domicile, ...

4. *Tourisme*

- Valoriser un tourisme vert, diffus et intégré, en synergie avec les partenaires (Parc naturel des Sources et Maison du Tourisme Ourthe-Amblève)
- Réguler la création d'hébergements touristiques au cœur des villages et hameaux (maximum 8 places d'accueil et refus de permis si l'équilibre places d'accueil/résidents permanents n'est pas préservé)
- Désigner un « Monsieur/Madame Gîte » référent au sein des services communaux
- Entretien le réseau des promenades balisées (marche, Trail et VTT)

Nouer des liens sociaux

5. *Enseignement, jeunesse, enfance et petite enfance*

- Soutenir les initiatives et besoins pour un enseignement communal de qualité
- Consolider l'Accueil Temps Libre, au bénéfice de l'ensemble des écoles, tous réseaux confondus
- Maintenir l'organisation des plaines de vacances de qualité ouvertes à tous les enfants
- Renouveler la Commission Communale d'Accueil (CCA)
- Soutenir les initiatives pédagogiques innovantes

- Assurer la concrétisation de la création d'une seconde crèche de 14 places d'accueil, dans le cadre d'une approche intergénérationnelle, en collaboration avec l'intercommunale Centre d'Accueil « Les Heures Claires » et l'ONE
- Poursuivre l'installation d'un conseil communal des enfants, en collaboration avec le Carrefour Régional et Communautaire de citoyenneté et démocratie et le Centre Culturel de Spa-Jalhay-Stoumont
- Améliorer et créer des espaces de jeux et de convivialité
- Assurer le suivi de l'analyse des besoins et attentes de la jeunesse, en cours de réalisation

6. *Action sociale & Aînés*

- Poursuivre notre engagement et notre implication au sein de l'intercommunale Centre d'Accueil « Les Heures Claires », en soutenant la **construction de la première phase** de la nouvelle structure MR-MRS (soit 75 places d'accueil MR-MRS et 18 logements en Résidences-Services). Maintenir une telle structure sur notre territoire (et pour le sud de notre arrondissement) reste essentiel à nos yeux. Et ce, tant afin d'offrir une réponse publique adaptée aux besoins grandissants de nos aînés (au travers d'un cadre neuf, modernisé, de proximité et rapproché d'un centre de vie) que pour maintenir l'emploi sur notre territoire et soutenir notre économie locale
- Poursuivre la mise à disposition d'un service de transport social
- Pérenniser les services de distribution de repas à domicile, d'aides ménagères, de titres-services et d'ouvriers polyvalents

7. *Sports, culture et vie associative*

- Poursuivre l'amélioration continue des infrastructures sportives et le soutien aux différents clubs
- Promouvoir la pratique sportive au travers de la remise du mérite sportif ou de l'accompagnement annuel de nos jeunes au Mémorial van Damme
- Assurer plus encore un soutien logistique aux activités organisées par les différentes associations présentes sur le territoire
- Consolider notre collaboration avec le Centre Culturel Spa-Jalhay-Stoumont, en vue de permettre l'accès à la culture pour tous
- Créer un espace participatif ouvert aux associations pour la planification des événements sur le site internet communal, afin d'établir un calendrier coordonné
- Promouvoir et encourager la culture au travers de la remise du mérite culturel

8. *Démocratie et gouvernance*

- Encourager et accompagner les initiatives citoyennes, dans une approche de coparticipation, afin de réaliser des projets de proximité, tel l'aménagement récent d'un espace de convivialité, en collaboration avec un nouveau Comité de Quartier
- Soutenir les commissions participatives mises en place
- Maintenir le niveau de l'emploi des services communaux
- Assurer le suivi de la réforme de la fonction publique
- Promouvoir la formation continue du personnel, afin d'améliorer toujours plus le service aux citoyens et permettre aux agents de progresser dans leur carrière
- Poursuivre la retransmission filmée des séances du conseil communal sur YouTube
- Poursuivre la programmation de conseils communaux décentralisés, dans le respect du Code de la Démocratie Locale
- Organiser une information systématique des citoyens concernés par tout projet d'ampleur initié par la commune

S'intégrer à l'environnement

9. *Eau*

- Conserver la gestion communale du réseau de production et de distribution de l'eau
- Poursuivre les travaux de protection des captages, d'entretien et de modernisation (digitalisation de la récolte des données de consommation) et d'adaptation du réseau aux évolutions de la législation
- Maintenir le soutien ponctuel aux hameaux et aux habitants gérant leur propre réseau d'eau
- Préserver l'eau, sous toutes ses facettes, véritable fil conducteur du Parc naturel des Sources, avec la collaboration du contrat rivières Amblève-Rour
- Conserver la gestion publique de l'assainissement autonome (GPAA), en collaboration avec l'AIDE
- Réaliser un réseau d'égouttage ainsi qu'une station d'épuration collective à Stoumont

10. Agriculture et ruralité

- Consolider la bonne collaboration, l'écoute et le soutien administratif dispensé aux agriculteurs, notamment dans le cadre de l'établissement des dossiers de calamités et la mise à disposition de points d'eau
- Maintenir les mesures agro-environnementales additionnelles
- Maintenir le soutien au service de remplacement, au Centre Provincial Liégeois de Productions végétales et maraîchères et à l'Association Régionale des Eleveurs et Détenteurs de Bétail Stavelot-Vielsalm
- Accompagner le Parc naturel des Sources dans ses actions de soutien des agriculteurs et propriétaires forestiers privés (notamment, l'Association forestière des Sources)
- Soutenir le Parc naturel des Sources (accès aux données, communication, ...) dans le cadre de son aide aux agriculteurs pour leur diversification agricole et témoigner par l'exemple, au travers de la plantation de haies, d'arbres et de la création de mares

11. Patrimoine forestier

- Viser la pérennité sylvicole de notre patrimoine forestier et son rendement sur le long terme, en partenariat avec le Département de la Nature et des Forêts
- Préserver la gestion durable de nos forêts
- Convertir les 18 hectares de la Mâle Hé (composée de forêts résineuses) en forêts naturelles feuillues riches en biodiversité, dans le cadre du projet « LIFE Vallées Ardennaises »
- Accentuer la vente de bois de chauffage, en privilégiant les coupes de faible volume

12. Environnement & Biodiversité

- Préserver et valoriser notre patrimoine naturel, les paysages et la biodiversité, en lien étroit avec les actions du Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN-biodiverCité) et du Parc naturel des Sources
- Mettre en œuvre les mesures de compensation liées à la mise à blanc exceptionnelle dans la Mâle Hé
- Consolider notre engagement dans le Parc naturel des Sources, au travers de la poursuite de la mise en œuvre du plan de gestion, tel qu'élaboré par le Pouvoir Organisateur dont notre commune fait partie intégrante. Partager les campagnes

de communication (bulletin communal, réseaux sociaux, relais d'événements, mention sur notre site, ...) et d'une manière générale, poursuivre les échanges de services administratifs, techniques et logistiques (échange de données, cartographie, inventaires, prêt de matériel, main d'œuvre, mise à disposition de locaux, ...)

- Etoffer la collaboration entre le service travaux, le service environnement et le Parc naturel des Sources dans l'élaboration d'aménagements en faveur de la nature
- Soutenir les actions du Parc naturel des Sources, visant à sauvegarder et améliorer le maillage écologique (trame verte, bleue et éléments du bocage) auprès des agriculteurs et propriétaires privés (orienter les demandeurs vers le Parc naturel, envoi de courriers ciblés au nom du Parc, ...)
- Poursuivre la protection des arbres et haies remarquables, le maintien des zones de fauchage tardif, la création de mares, de zones humides et d'espaces verts naturels ainsi que la plantation d'arbres et de haies
- Poursuivre le soutien aux projets LIFE (conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire)
- Soutenir la prévention de la délinquance environnementale et la lutte contre les incivilités (dépôt d'immondices, véhicules abandonnés, ...)
- Entamer les démarches pour un classement de la charmille communale

13. Energie

- Assurer le suivi du plan d'actions établi sur base du cadastre énergétique réalisé au niveau de l'ensemble des bâtiments communaux, en identifiant les priorités d'investissement
- Poursuivre dans le cadre du programme POLLEC (Politique locale Energie Climat) en concertation avec les citoyens, la mise en œuvre du Plan d'Action pour l'Energie Durable et du Climat (PAEDC), en vue de la diminution de 55 % des émissions de CO2 à l'horizon 2030
- Concrétiser la rénovation complète et l'isolation des toitures des bâtiments de la maison communale (avec placement de panneaux photovoltaïques) ainsi que l'isolation partielle de l'enveloppe, l'amélioration de l'installation électrique, de la ventilation, du système de chauffage, l'aménagement de nouveaux sanitaires publics, d'une nouvelle rampe d'accès aux personnes à mobilité réduite et la rénovation de la salle des mariages
- Confirmer notre adhésion au « PAPE » (Plan d'Action Préventive en matière d'Energie), au travers de notre CPAS
- Poursuivre le développement progressif de notre réseau de bornes électriques
- Relancer le « Repair-Café » visant à partager, échanger et réparer l'outillage domestique et limiter ainsi la surconsommation

- Pérenniser l'accès aux services de la Ressourcerie Famenne Ardenne Gaume et donner ainsi « une seconde vie » aux différents objets

14. Finances & Patrimoine

Au niveau patrimonial, nous assurerons une attention particulière à l'ensemble du patrimoine communal, notamment aux bâtiments publics et poursuivrons les travaux entamés au niveau de la Maison Communale et du garage communal.

Au niveau financier, il est incontestable que la situation des pouvoirs locaux est aujourd'hui difficile. En effet, les charges qui pèsent sur les communes sont de plus en plus importantes et ne sont pas ou peu compensées. Notre commune y répondra au mieux.

Notre situation financière est stable et notre budget est équilibré. Nous veillerons à maintenir la charge de la dette sous le plafond que nous nous sommes fixés, soit € 600.000.

Si cette situation nous permet d'aborder notre avenir financier avec sérénité, la prudence et la vigilance resteront nos leitmotivs.

En effet, nous restons, d'une part, exposés à la volatilité des recettes historiques (vente de bois marchands et redevances des sources de Bru). D'autre part, nous ne sommes pas à l'abri de nouveaux impacts liés au changement climatique (scolytes, inondations, sécheresse, ...), aux mesures d'économie imposées par les autres niveaux de pouvoir, à la réforme de la fonction publique ou encore à la mise en place d'un second pilier pour les pensions de nos agents, ...

Nous nous engageons cependant à ne pas augmenter la taxe additionnelle à l'Impôt sur les Personnes Physiques (IPP) ni la taxe additionnelle au Précompte Immobilier.

Dans ce contexte, en collaboration avec le CoDir et les services concernés, nous poursuivrons dans la voie d'une gestion financière toujours plus dynamique, rigoureuse, inventive et recentrée sur les missions de base, en veillant à garantir la qualité des services essentiels offerts aux citoyens.

A cet effet, la priorisation des investissements, la recherche de synergies communales et supracommunales, la recherche accrue de subsides et la maîtrise des coûts de fonctionnement feront à nouveau partie intégrante de notre gestion tout au long de cette nouvelle législature.

Cette déclaration de politique communale vise à développer une commune dynamique et inclusive ainsi qu'à préserver et à améliorer la qualité de vie pour tous les habitants. Une commune qui porte et défend des valeurs d'ouverture, de tolérance et de solidarité.

Le Collège Communal

Notre programme
se décline autour de
14 grandes thématiques
et s'articule autour de
3 axes principaux

